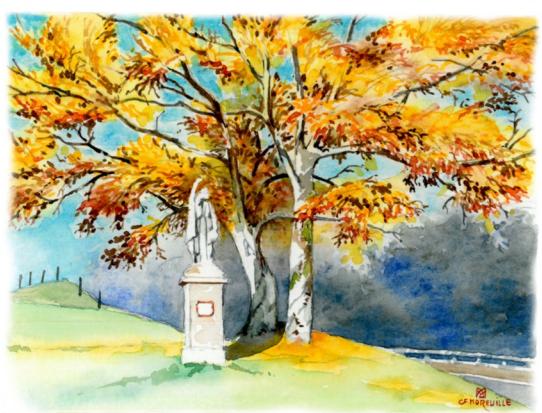
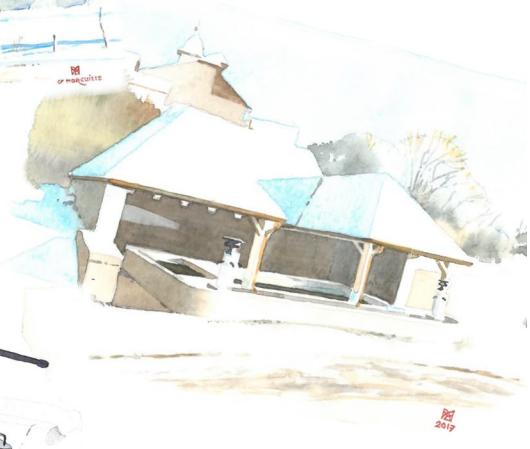
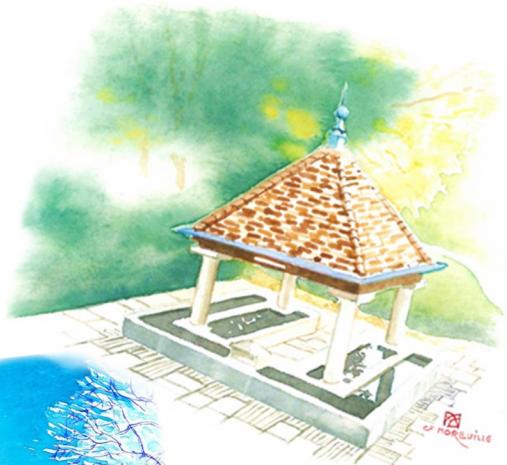


La Gazette de Fontain

Décembre 2021



L'Edito

C

e bulletin paraît 18 mois après notre prise de fonction, c'est l'occasion d'un premier point sur l'action conduite et sur les projets principaux décidés qui prendront forme dans les mois qui viennent.

Les compétences voiries, eau et assainissement sont maintenant exercées par Grand Besançon Métropole. Nous travaillons activement au niveau du secteur du plateau à faire avancer les dossiers qui concernent notre commune. Les travaux d'entretien de nos voiries se poursuivent : à ce titre la place de l'Eglise a bénéficié d'une rénovation appréciée par les riverains et une première phase de sécurisation de la rue de la Fontaine est conduite. Dans ce domaine le programme 2022 est déjà prêt.

Des études sont menées, auxquelles nous participons, pour la rénovation de notre station d'épuration.

Le lavoir et la Fontaine d'Arguel, la cour de la mairie à Fontain font l'objet d'une action de valorisation de notre patrimoine achevée actuellement.

Un programme important concerne, sur ce mandat, les bâtiments et logements communaux qui deviendront plus vertueux en matière de consommation d'énergie. Des travaux d'isolation et de changement du mode de chauffage seront réalisés, dans un premier temps à la salle des fêtes et à l'ancienne école de Fontain puis à la mairie de Fontain et à l'ancienne mairie d'Arguel.

Pour la salle des fêtes, l'usure prématuée du revêtement d'une partie de la toiture, nous oblige à intervenir en urgence, dans une période marquée par le manque de matériaux disponibles. Sur ce point, je souhaite rappeler qu'il est formellement interdit de monter sur le toit de ce bâtiment qui comporte une partie basse. Ce type d'incivilité perdure et n'est pas tolérable, des mesures seront prises.

Cet automne, la rénovation des retables, tableaux et objets classés de notre église a été validée par notre conseil municipal, tout comme la mise en œuvre du lotissement « Sur le Mouthier » qui comportera 2 tranches pour 28 nouvelles habitations, à terme.

Les 13 nouveaux logements construits à côté de l'école seront prochainement tous habités.

Une réflexion est conduite avec l'agence d'urbanisme en vue de revitaliser le centre bourg, je remercie celles et ceux qui ont participé à la matinée d'échanges qui a eu lieu le samedi 16 octobre.

Cette année, très pluvieuse, nos employés communaux ont effectué un travail remarquable dans des conditions difficiles, je les remercie vivement. Ils disposent d'un programme et connaissent leur territoire donc il n'est pas utile d'intervenir directement auprès d'eux, pour tenter de changer leurs priorités et favoriser tel ou tel secteur. Il suffit de les laisser travailler.

La couverture de cette gazette est un clin d'œil à l'un de nous, qui a beaucoup participé à l'animation culturelle de notre commune, je lui rends hommage, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui nous ont quitté depuis 18 mois.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Maire

Jean Pierre VAGNE



Commémorations du 11 novembre



Deux porte drapeaux médaillés

Lors de la cérémonie du 11 Novembre, René Gladoux président de la section locale des Anciens Combattants a remis la médaille de porte-drapeaux à Claude Chabod et Eric Groslambert qui ont accepté de remplir cette mission au service de la collectivité dans le respect des règles qui encadrent le devoir de mémoire.



Une très belle rénovation : Lavoir d'Arguel



Le laveoir d'Arguel a été rénové cette année avec essentiellement la reprise de la toiture et du captage. Ces travaux ont été réalisés par API25 (Association Patrimoine Insetion 25)

Le laveoir dont l'ouvrage date de 1910 avait déjà fait l'objet d'une remise en valeur lors de l'aménagement du centre du village en 2005.

Il reste encore àachever une reprise partielle d'éléments de l'ancienne fontaine en bas du chemin des Pierres.

Le coût de cette dernière opération est d'environ 20 000 € et bénéficie de 6 000 € de subvention de l'état (DETR), 2 600 € du Grand Besançon Métropole et de 5 600 € du département.



Travaux place de l'Eglise



Une première phase de travaux de rénovation de la place de l'Eglise a eu lieu en juin.

Ils sont financés et réalisés par Grand Besançon Métropole dans le cadre du programme annuel mis au point suite au récent transfert de compétences voiries.



Ils seront suivis d'une seconde phase qui concernera la place de la mairie en 2022.

Les riverains ont salué la qualité du travail effectué.



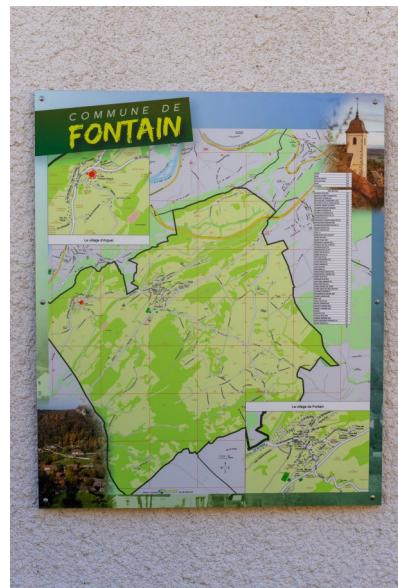
Les nouveaux plans de la commune

Les plans d'orientation commune nouvelle ont été remplacés cet automne.

Les 4 plans se situent:

- au centre du village sur l'abribus rue de la Fontaine
- sur l'abribus à l'intersection du chemin des Mercureaux et de la route de la Chapelle
- sur le parking de la forêt
- à Arguel sur le hangar communal, Route de Levier

Ces plans sont imprimés sur un support stratifié, anti-UV, anti-graffiti et très résistant à la rayure. Leur structure permet de les implanter en plein vent sans crainte de détérioration.



L'entretien des espaces verts

L'année a été compliquée !

La sécurisation de la batterie Rolland et du Fort de Fontain, au printemps, a fortement retardé le début de la campagne de tonte. Les fréquentes et abondantes pluies qui ont suivi de mai à juillet, n'ont pas facilité l'entretien des espaces verts et des cimetières où le développement de la végétation a été inhabituelle de par son importance.

Il convient par ailleurs de signaler que les trottoirs et les espaces verts tondus ne sont pas fait pour recevoir les déjections canines.

Il faut saluer les efforts des employés communaux pour rendre au mieux notre environnement agréable avec des tâches parfois ingrates.

Une belle réalisation en cette fin d'année par l'équipe des employés municipaux : la reprise des allées de la Chapelle et du cimetière d'Arguel.



Accueillis à la Fabrika les élèves du CM2 « apprentis écologues » ont observé l'impact de l'environnement sur la vie des mésanges ...

Ce que nous avons retenu ...

Les mésanges arrivent à vivre dans deux environnements très différents : à la ville et à la campagne ! Aussi, tout le monde se pose la question : où vit- elle le mieux ?? En milieu urbain ? Dans la forêt ?

Pour résoudre cette énigme, les scientifiques ont placé des nids en ville et à la campagne.

Et nous, nous avons fait un jeu : il fallait chercher des « faux » nids dans quelques pièces, les situer sur un plan (ville ou campagne), puis compter les œufs.

Ensuite, nous avons entendu énormément d'explications très intéressantes :

- La mésange peut vivre en ville mais trouver de la nourriture est plus difficile : elle aime des chenilles, des insectes, des graines ...: ses œufs sont donc moins nombreux et plus petits car elle a moins le temps de couver !
- Tandis que à la campagne, avec moins de bruit, de pollution, et plus de nourriture, elle pond plus d'œufs.
- Mais la mésange s'adapte à son environnement ! En ville, elle va pondre deux fois !

Avis

On a appris plein de choses sur les mésanges, j'aimerais y retourner !

J'ai adoré la chasse aux œufs et quand nous avons parlé de la vie des mésanges

et puis visite de l'observatoire Nous avons vu la lunette méridienne, inventée en 1891 qui servait à connaître l'heure en regardant les étoiles. En effet chaque année, à la même heure, la Terre passe devant les mêmes constellations. Nous avons fait un jeu pour le comprendre.

Mais il faut :

les observer la nuit : le jour, on ne les voit pas !

un ciel sans nuages

pas de pollution lumineuse (lampadaires, lumières)

pas de vibrations : pour cela des fossés ont été creusés autour de l'observatoire et sous la lunette.





Du basket à l'école

Une personne de la FFB intervient à l'école depuis la rentrée pour tous les élèves de la GS au CM2 à raison d'une heure de basket par semaine. Cela permet de faire découvrir ce sport via une professionnelle.



Souvenirs du projet de cirque

« J'ai aimé faire tourner le bâton du diable autour de mon poignet. » Erina

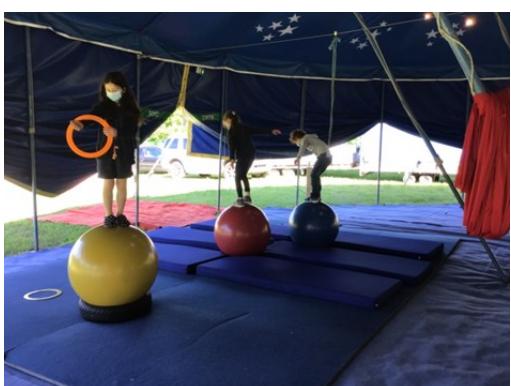
« On a marché sur le fil. » Paul

« J'ai aimé faire la pyramide et le spectacle. » Zélie

« David et Léa étaient très gentils. J'ai adoré faire et regarder le spectacle. » Lola

« J'ai aimé faire tourner le bâton autour de ma main et croiser les bâtons. » Emmy

« J'ai aimé la sirène sur le trapèze. » Rose



« J'ai aimé marcher sur une grosse boule. » Maxence

« J'ai aimé faire le spectacle et du trapèze. » Noémie

« J'ai aimé quand Largo a sauté par-dessus Augustin sur le fil. Et j'ai aimé regarder les numéros des autres enfants et faire le mien. » Noé

« J'ai aimé voir Mathilde sur le trapèze quand elle faisait la sirène. » Manon

« J'ai aimé faire le cochon pendu dans les cordes du trapèze. » Chiara



CM1



CE1

La Première Guerre mondiale

Ce mardi 9 novembre, nous sommes allés au monument aux morts de Fontain avec les classes de CM1 et de CE1. On est allé au monument aux morts pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918. J'ai retenu que les femmes faisaient tout le travail et que les soldats s'appelaient les poilus parce qu'ils ne pouvaient ni se laver ni se raser.

Juliette.

L'armistice, nos hommages aux soldats

Le mardi 9 novembre, nous sommes allés au monument aux morts. Nous y sommes allés avec la classe et aussi avec la classe des CE1. Nous y sommes allés pour rendre hommage aux soldats et pour commémorer. Nous avons discuté de la Première Guerre mondiale et la maîtresse nous a lu deux lettres.

J'ai retenu que les hommes de la guerre avaient vraiment très envie de rentrer chez eux parce qu'ils pouvaient se faire tuer ou être blessés n'importe quand. Et les femmes se débrouillaient très bien sans eux comme Louise, la femme d'un soldat qui a fait naître un veau. Mais elles ont quand même très envie que leurs proches reviennent et que la guerre se finisse.

Rose.

Le 11 novembre, l'armistice

Mardi 9 novembre, nous sommes allés au monument aux morts. Nous y sommes allés avec les CE1 et notre classe. Nous sommes allés pour rendre hommages aux hommes qui se sont battus pour notre pays. On a lu des lettres de soldats. Tout le temps, les soldats croyaient qu'ils allaient mourir.

Roméo.

Le monument aux morts

Mardi 9 novembre, nous sommes allés au monument aux morts. Nous y sommes allés avec les CE1. Nous y sommes allés pour rendre hommage à ceux qui ont fait la guerre.

Nous avons lu deux lettres très vieilles de la Première Guerre mondiale. J'ai retenu que c'était difficile, la guerre. Les soldats étaient en danger, ils avaient très peur. À chaque seconde qui passait, ils pensaient mourir. Quand ils sont revenus, ils étaient soulagés de rentrer vers leur famille. Pour ceux qui avaient des enfants, je pense que les enfants étaient très contents de retrouver leur papa.

Matthieu.

Le monument aux morts

Mardi 9 novembre 2021, nous sommes allés au monument aux morts de Fontain.

Sur ce monument, il y a le nom des soldats français de Fontain qui sont morts pour protéger la France.

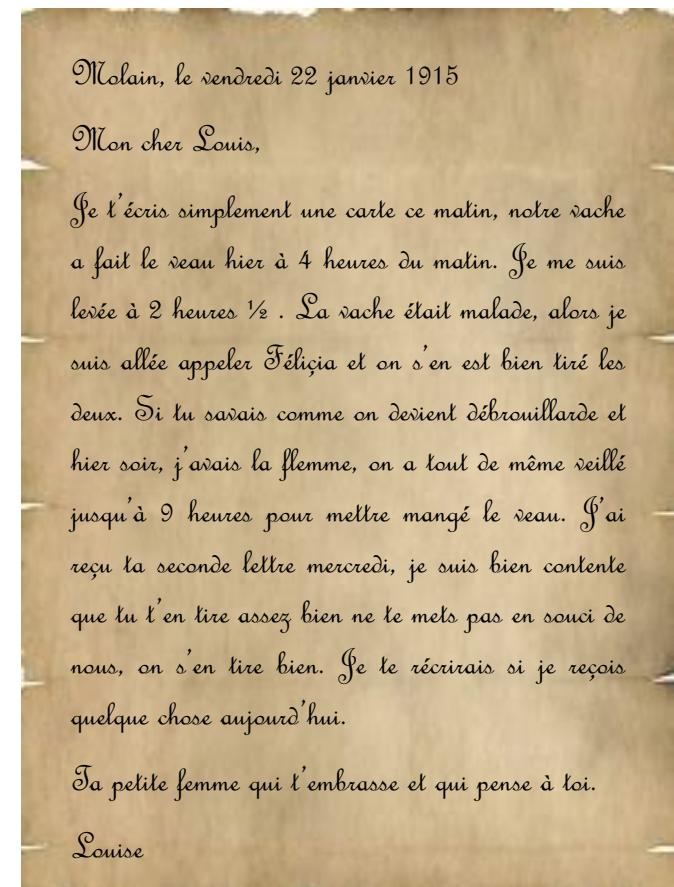
Le 11 novembre sera un jour férié car nous penserons aux soldats qui ont combattu lors de la première guerre mondiale.

Nous avons lu deux lettres : dans la première lettre Louise écrit à son mari Louis en 1915. Louise dit qu'elle a aidé un veau à naître avec Félicia et qu'elle s'en est occupé.

Dans la deuxième lettre, Alix (un soldat au front) écrit à sa soeur Louise. Il lui dit que la vie dans les tranchées est très difficile. Il dit aussi qu'il a failli mourir car un obus est arrivé à 5 mètres de lui.

Souvenons-nous des soldats morts ou blessés pour la France.

Les CE1 de l'école de Fontain.



Lettre de Louise restée seule avec ses 3 enfants à la ferme à son mari Louis.

RADIO CAMPUS Besançon - 102.4 FM - fait escale à l'école de Fontain !

Les élèves de la classe de CE2 accueillent depuis le 16 novembre Aurélien BERTINI, rédacteur en chef de RADIO CAMPUS Besançon.

Ce journaliste va nous aider à construire plusieurs petites émissions de radios (podcasts) au cours de cette année scolaire 2021/2022.

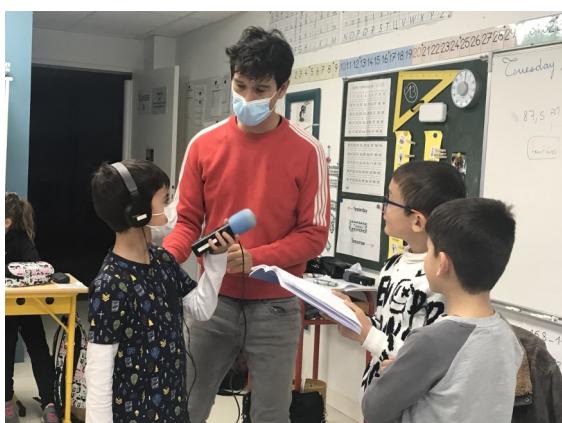
Ce projet est proposé par le CLEMI, chargé de l'éducation aux médias. Il est financé par la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles).

Dans ce cadre, nous réalisons des débats et sommes déjà amenés à interviewer Mr Patrice MARTIN, papa d'Elouan et agriculteur dans nos jolies collines du village de Fontain. Cette année, nous allons interroger des grands-parents, des élèves des autres classes et...peut-être vous !

Tous les interviews ont lieu sur place, au cœur du village, grâce au micro mobile qu'on utilise en radio-trottoir et dans notre classe.

La radio, c'est du travail : on prépare des jingles, on cherche des lieux pour trouver des ambiances sonores, on écrit des questions, des slogans, on lit ...On s'exerce à s'exprimer, à argumenter, à respecter la parole des autres et ...à se réécouter pour progresser dans nos bandes sons et en langage.

AFFAIRES A SUIVRE sur la station FM 102.4



Photo—Classe de CE2—Prise de son avec Radio Campus



Photo—Classe de CE2—Aurélien BERTINI journaliste de Radio Campus.



Les CE2 à la ferme de M. MARTIN

Allez juste un petit moment sans masque pour la photo ...

Le point sur la rentrée scolaire

Cette année encore, la rentrée a été marquée par la crise sanitaire. Comme les années précédentes, la priorité a été donnée au maintien d'un enseignement sur site et donc tout sera mis en place pour éviter une fermeture de classe voire de l'école. Si le groupe scolaire a plutôt été épargné ces deux dernières années par rapport à d'autres écoles de l'agglomération, il faut saluer l'implication des enseignants, des différents personnels du SIFALP et des FRANCAS qui ont permis le fonctionnement presque normal de l'école tout en maintenant de nombreux projets. On retiendra particulièrement le projet phare monté autour du cirque avec la « Compagnie Va et Vient ». Durant les quatre semaines de résidence de la compagnie, les enfants ont bénéficié d'un enseignement aux différentes pratiques circassiennes qui a conduit à la présentation de quatre spectacles de grande qualité. Pour autant, ce projet phare ne doit pas faire oublier le grande nombre de projets auxquels les enfants ont pu participer : sortie vélo, création d'émissions de radio, théâtre, interventions autour des écrans etc ...

Dans le même ordre d'idée, on ne peut que se féliciter de l'engagement des FRANCAS qui sont parvenus à maintenir les accueils péri et extra scolaires sur l'ensemble de l'année et qui ont accueilli un nombre croissant d'enfants. Cette année, le centre périscolaire du Groupe Scolaire sera un des derniers du secteur à proposer un accueil le mercredi.

Enfin, nous ne pouvons que nous féliciter que l'association 1, 2, 3 Soleil, ait pu poursuivre ses activités, grâce à l'investissement de ses bénévoles. Ils ont apporté un appui logistique aux différents projets et il faut espérer que cette année sera plus favorable pour permettre à l'association de proposer ses différents moments festifs et de convivialité.

Autant de défis qui ont été relevés malgré les contraintes sanitaires. Il faudra évidemment rester vigilant et continuer à respecter les gestes barrières, notamment le port du masque lors des regroupements à l'entrée de l'école ou au niveau des arrêts de bus.

Cette rentrée sera, d'autre part, marquée par des évolutions importantes.

Elles concernent d'abord des changements de personnels. Comme il s'y était engagé, le SIFALP a conservé le troisième poste d'ASTEM, Mme Trapp a donc été remplacée suite à son départ en retraite. Le groupe scolaire accueille donc une nouvelle ATSEM, Mme Vuillemin qui assure aussi les services de bus de Pugey. Cette année, le SIFALP accueille aussi une apprentie qui prépare le CAP petite enfance.

D'autre part, suite au départ de Mme Duval, une nouvelle directrice, Mme Méraux, a pris la direction de l'accueil périscolaire / centre de loisirs.

La seconde transformation concerne l'offre de cantine. Le SIFALP a décidé d'anticiper le passage à la loi EGALIM en matière de restauration scolaire. Dès le mois de septembre 2021, les normes applicables en janvier 2022 sur la qualité des aliments et celles applicables en 2025 sur l'élimination du plastique ont été mises en place par les FRANCAS. Pour ce faire, un nouveau prestataire de repas a été choisi, suite à la consultation de l'ensemble des parents. Ces évolutions ont nécessité un investissement de près de 3500 euros, entièrement financé par le SIFALP. Cette somme correspond à l'achat d'un nouveau four permettant de chauffer les plats contenus dans les bacs inox, au renouvellement d'une partie du matériel de cuisine lié à l'augmentation de produits entiers qui doivent être traités sur site (fromages entiers, fruits frais etc ...), de l'intégration de soupes dans les repas (achat de soupières électriques) et de la volonté de remplacer les timbales en plastique.

Les communes du SIFALP sont donc particulièrement investies dans le fonctionnement scolaire et il faut saluer ici leur investissement financier. Elles versent chaque année 300 000 euros pour permettre le fonctionnement du groupe scolaire, près d'un tiers de ce budget est consacré au financement du périscolaire afin de permettre un accueil à des prix accessibles.

Le SIFALP contribue également au fonctionnement pédagogique et à la réalisation des différents projets via sa participation à l'achat de matériel ou au financement de prestations. A noter que le Syndicat scolaire constitue le principal financeur de la coopérative scolaire et qu'il a financé l'intégralité du projet cirque, assurant ainsi la gratuité d'un projet qui a coûté plus de 10 000 euros.

Pour cette année, le SIFALP participera, en partenariat avec l'État, à un investissement de près de 24 000 euros pour l'achat de matériel numérique et un projet de transformation et de végétalisation de la cour de l'école sera engagé.

Enfin, le SIFALP a avancé sur la question du radon. Des dysfonctionnements importants du système de ventilation ont été constatés (encrassement des filtres et des grilles extérieures) qui entraînaient une baisse de performance du matériel comprise entre 60 et 80 % et généraient des nuisances sonores. L'ensemble du matériel a donc été révisé au cours de l'été et un contrat de maintenance est en cours d'élaboration. Une nouvelle campagne de mesure a été réalisée fin septembre pour vérifier l'efficience du matériel dans des conditions normales de fonctionnement. Elle a donné toute satisfaction et des mesures très inférieures au seuil de 300 becquerels ont été effectuées.

Une ultime campagne de mesure est donc programmée pour la fin d'année 2021, sur une période plus longue, pour valider les mesures effectuées.

LES FRANCAS

Changement de traiteur :

Depuis le 2 septembre, nous avons le plaisir de manger les bons petits plats de chez API Restauration. Suite à une enquête auprès des familles réalisée par le SIFALP au printemps dernier, ce prestataire a été sélectionné pour remplacer Estredia. L'objectif était d'avoir des repas conçus avec des produits locaux, bio, sans barquettes en plastique avec un bon rapport qualité prix.

Ce changement de traiteur a ravi beaucoup de monde, il y a moins de déchets et les enfants, pour la plupart, sont contents.

Nous remercions le SIFALP qui a dû investir dans un nouveau four, des soupières et d'autres petits outils, pour nous permettre de fonctionner différemment.

Et je remercie également mon équipe qui a su s'adapter dans la nouvelle organisation et la mise en place du service des enfants.

Changement dans l'équipe :

Nous accueillons 4 nouvelles personnes venues pour remplacer celles qui étaient sur le départ en fin d'année scolaire 2020/2021.

Aurélie, Allison, Lola et Alicia (+ Lyes pour les remplacements) font maintenant partie intégrante des Francas depuis que Maëlle, Reynald, Marie-Yvette et Maud (en congé parental) ont continué leur petit bonhomme de chemin en dehors de Fontain.

L'équipe est toujours composée de 8 animateurs et d'un agent de service.

Les effectifs :

Nous avons pu observer une hausse des effectifs qui va nécessiter par la suite la recherche d'un animateur supplémentaire :

22 enfants en moyenne le matin à l'heure actuelle contre 15 l'an passé, 120 le midi contre 105 l'an passé et 42 le soir contre 35 l'an passé

COVID :

Le COVID étant toujours présent, nous ne mixons toujours pas les classes le midi. Un animateur est référent d'une classe pendant deux semaines consécutives et propose à son groupe une activité selon les envies des enfants.

C'est avec tristesse que les enfants doivent remettre les masques et continuer à jouer en étant séparés.

Rentrée :

Après la réunion du 1^{er} septembre, l'équipe s'est très bien adaptée aux nouveaux changements.

Nous allons participer au concours de dessin de Noël du Super U et un projet tricot street-art est également en cours sur le temps du midi.

Les mercredis loisirs sont guidés par un thème qui est notre fil conducteur lors de nos différents jeux et activités manuelles. Ce thème change après chaque période de vacances scolaires : avant la Toussaint nous étions plongés dans l'univers des pirates et jusqu'à Noël nous serons dans l'atelier des Lutins

Les Francas de Fontain ont été sollicités pour participer au projet de décoration du village avec Mme Elodie Toitot, conseillère municipale de Fontain. C'est avec grand plaisir que nous la retrouvons les mercredis après-midi de Novembre.



Allison, Séverine, Cédrine, Lola, Catherine, Lyes, Alicia et Charlotte



ela se passe à Fontain

**Le Trail des Forts le
dimanche 29 août 2021**

**La Course Classique Grand
Besançon le 3 septembre 2020**



Festival de Besançon Montfaucon



Le jeudi 26 août à 15h30 Fontain accueillait au sein de son Eglise le Trio Gravicelli lors du 16ème Festival de Besançon Montfaucon pour un concert intitulé "Perles du Baroque"

Le trio Gravicelli de Lyon composé de (Lionel Ott, voix de baryton-basse, Lucie Arnal,violoncelle, et Loïc de la Fournière, clavecin) a interprété durant 1h30 des œuvres de compositeurs suivants essentiellement du 17ème et 18ème siècle : André Campra, Jean-Baptiste Barrière, Jean-Baptiste de Mondonville, Domenico Scarlatti, Loïc de la Fournière, Joseph Antonin Sehling, Francesco Geminiani, Johann Sébastien Bach et Antonio Vivaldi.

Une centaine de personnes assistaient à ce concert qui avait été précédé pour une cinquantaine de personnes d'une randonnée organisée depuis Besançon par l'association Francigena.

L'accueil du public a été très enthousiaste.

Halloween à Arguel

A l'occasion d'Halloween, beaucoup d'enfants ne voulaient pas manquer ce rendez-vous annuel.

Petit goûter pris au Préfabriqué et porte à porte dans tout le village.

La récolte de bonbons fut excellente !!



Festival « des Solutions Ecologiques » à Fontain

samedi 11 et dimanche 12 septembre 2021



Dans le cadre du festival « Des solutions écologiques », proposé par la Région Bourgogne Franche Comté, la mairie de Fontain, l'association Au Fil des Collines et l'association A Fond la Transition organisaient des événements autour du projet de Forêt comestible.

Le samedi soir, à la salle des fêtes de Fontain, une cinquantaine de personnes a pu assister au spectacle/conférence débat « Aux arbres » de Richard Bonnot.

Le Dimanche, sous le soleil, les associations ont proposé 2 promenades à la découverte des plantes sauvages comestibles avec Lucie et Maïté, une démonstration de cuisson solaire avec dégustation de soupe d'ortie, de pommes de terre et rôti, la découverte du lombricompostage, une exposition sur le sol vivant ainsi que sur le projet de Jardin-Forêt...



Samedi 20 novembre 2021

Projet de Forêt comestible : Premiers travaux

L'association Au Fil des Collines organisait un chantier de débroussaillage sur la parcelle d'acacias devant la chapelle d'Arguel. Une dizaine de courageux bénévoles ont pu couper, débroussailler et enlever de nombreux rejets épineux. Des trous seront creusés au mois de décembre pour accueillir très prochainement les plantations.



Plus d'infos : aufildescollines@protonmail.com

Virginie : 06 82 31 89 67
Denis : 07 61 22 57 08

La forêt comestible

Notre climat change. Les événements météorologiques extrêmes que nous avons connus ces dernières années ont un impact sur la végétation qui nous entoure, avec une importante mortalité arboricole, en particulier pour les espèces locales. En écho à cette problématique, la commune de Fontain expérimente, sur une parcelle de 30 ares, située au cœur de l'ancien village d'Arguel, l'implantation d'une forêt comestible.

La forêt comestible, ou jardin forêt, est une pratique agricole ancestrale encore pratiquée dans les zones tropicales ou subtropicales du globe. Il s'agit d'un jardin modelé sur la structure d'une jeune forêt naturelle, constituée de différentes strates, avec une grande diversité d'arbres, de plantes et d'arbustes, associés en fonction de leurs formes et de leurs fonctionnalités. La forêt comestible est fondée sur la [coopération des plantes entre elles](#). Elle nous rappelle combien la coopération est une puissance naturelle qui seule permet de parvenir à un équilibre durable des écosystèmes.

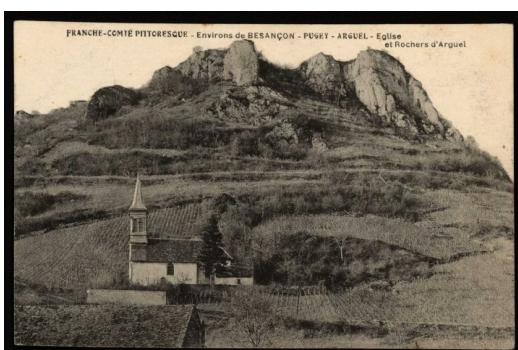
Une grande variété de plantes comestibles, arbres, arbustes et plantes seront ainsi plantées, apportant noix, fruits et baies, légumes, épices et aromates tout au long de l'année. Les espèces pouvant supporter des épisodes de sécheresses importantes une fois implantées, particulièrement adaptées au changement climatique, seront privilégiées.

Ce projet, sélectionné par la Région dans le cadre de l'appel à projet du festival des solutions écologiques, bénéficie ainsi d'une subvention couvrant la moitié des dépenses prévues.

Les premiers travaux de préparation du sol ont débuté fin novembre et la plantation se déroulera de décembre à mars .

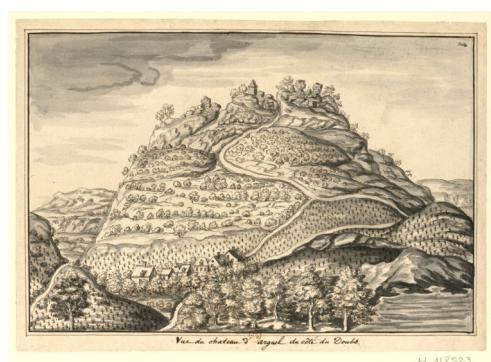
Ce projet résolument coopératif souhaite associer tous les habitants de la commune ainsi que les associations locales pour créer un lieu d'échanges de connaissances et de savoir faire autour du végétal et de la quête d'autonomie.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer à cette expérimentation.



Carte postale 1910

Utilisation ancienne du coteau (vignes et verger)



Gravure 17ème siècle

Les espèces envisagées (à titre indicatif):

Les arbres : Asiminier – *Asimina triloba* • Plaquinier de Virginie – *Diospyros virginiana* • *Juglans ailantifolia* var.*cordiformis* – Noyer cœur du Japon • *Morus nigra* – Murier noir • *Quercus ilex* – Chêne vert à glands doux • Jujubier – *Ziziphus jujuba*

Les arbustes : Amélanchier *alnifolia* – Amélanchier à feuille d'aulne • Arbousier, arbre à fraises – *Arbutus unedo* • Pois de Sibérie – *Caragana arborescens* • Cornouiller du Japon – *Cornus Kousa* • Goumi du japon – *Eleagnus multiflora* • Goyavier de Montevideo – *Feijoa sellowiana* • *Ficus carica* – Figuier • Poivrier du Sichuan – *Zanthoxylum piperitum* •

Les lianes : Akebia *quinata* – Akébie à cinq feuilles • Baie aux cinq saveurs – *Schisandra chinensis* A

L'asiminier - *Asimina triloba* - Mangue du Nord



Les ateliers de décos de Noël



La commission fêtes et cérémonies a organisé des ateliers de confection de décoration de Noël pour notre village. Ils ont été réalisés tous les mercredis après-midi de novembre à la salle associative pour tous les habitants de Fontain. Les Francas se sont joints à cette belle initiative.



UNION SPORTIVE FOOTBALL FONTAIN



Très attendue par tout le monde, les activités sportives ont repris.

Le club de foot n'y déroge pas et cela avec un grand plaisir.

Avec 70 licenciés dont presque la moitié de nouveaux, nous comptons une équipe de U7-U8, deux équipes de U9, une équipe U11 garçon et une féminine, une équipe U13 féminine et une équipe senior féminine, le tout accompagné par 9 coachs très motivés.

Les plateaux et les matchs s'enchaînent avec entrain. Les résultats sont présents à tout niveau. Durant la trêve hivernale les enfants pourront continuer de se dépenser en futsal (foot en intérieur) ! Que du plaisir en perspective !

A venir:



L'US Foot sera également heureuse de partager avec vous 2 moments conviviaux lors d'un loto le 30 janvier et d'un tournoi de Tarot le 20 février 2022 à la salle des Fêtes de Fontain.



ALF

Association des Loisirs de Fontain

La situation sanitaire nous a fait suspendre nos activités événementielles (sorties, visites, concerts, théâtre, soirées festives ...), elles sont à nouveau à l'étude et nous envisageons de les reprendre durant le premier semestre 2022 si cela est possible .

Mais vous pouvez noter sur vos agendas la date du samedi 18 décembre 20h30, date à laquelle notre section théâtre (enfants et adultes) sous la direction de Jérôme Solavagione présentera ses toutes premières saynètes.

En ce qui concerne nos activités permanentes (Cardio Abdo Fessier, Yoga, Pilate, Renforcement Doux, Yoseikan Budo, Sophrologie, Théâtre) elles battent leur plein. Il est à noter que la section poterie a repris et que notre tentative de mettre en place un atelier échecs n'a pas fonctionné. A ce sujet, si des regrets se manifestent les intéressés peuvent contacter Mr Hugonnot de Fontain président du club « La Tour Prend Garde ».

L'association dans son ensemble profite de la parution de La Gazette, pour exprimer une profonde pensée à notre ami Christian Moreuille qui nous a quitté cet été.

Christian était un membre très actif de notre bureau où ses réflexions étaient toujours constructives, avisées et sereines.

Il participait à l'organisation des sorties des marcheurs en faisant profiter les participants de sa grande culture géographique, géologique, historique ...

Il fut surtout l'animateur hors pair de la section aquarelle où, sous sa houlette bon nombre de peintres, débutants ou confirmés, ont pu approfondir leur technique et leur projet artistique. Son cours était tellement prisé qu'il débordait largement des limites de notre village et qu'il nous a fallu par moment, limiter le nombre des inscriptions.

Comme Christian aimait le dire : « c'est le cours de peinture le moins cher du département ... voire de France !!! ».

Christian était un bénévole « pur et dur » engagé pour son art, notre village et notre association.

Nous pensons aussi à Geneviève, son épouse, nous lui adressons une pensée amicale, dans cette période douloureuse.

Merci Christian.



Pour tous renseignements sur l'ALF et ses activités:

Marc GIRARDOT: 06-43-63-80-66

Michel TIROLE: 06-33-33-51-99

La vie d'un club « FONTAIN TEMPS LIBRE »

Le 29 octobre 1980 a été déclaré en préfecture l'association dite « club la joie de vivre ». Cette association avait pour but de créer, gérer, animer un club du 3^{ème} âge.

Exclusivement, seules les personnes de Fontain ayant atteint l'âge de 60 ans et plus pouvaient adhérer et être membres actifs !

Le premier président fut André DUGUOIS puis Marie Thérèse DROMARD, George PINARD, Marcel GUGLIELMETTI et Michel FAIVRE le 09 novembre 2018 après 10 ans comme Vice-président .

Le 21 février 2011, une nouvelle déclaration a été déposée en préfecture pour changer le titre de cette association qui devient "Fontain Temps Libre". De ce fait, le club prend un nouvel élan et accueille désormais toutes les personnes sans condition d'âge qui souhaitent se distraire et passer de bons moments d'amitié et de convivialité au cours des après-midi récréatifs (jeu de cartes (belotte, tarot), autres jeux (scrabble, Triomino et autres...)) avec à la clé un goûter gourmand. Des fêtes internes sont aussi organisées (anniversaires, repas, galette des rois...) et de nombreuses autres activités proposées grâce à la mutualisation des 10 clubs du Plateau (voyages, sorties, journée de l'Amitié, conférences, spectacles, tournois de boules...).



Ateliers informatiques:

En 2008, sollicité par des membres du club et habitants de Fontain pour des cours d'initiation informatique, je créé, avec l'accord et le soutien du maire de l'époque Jean Paul Dillschneider une salle informatique dans les locaux de la mairie.

Au début, 4 ordinateurs reconditionnés me sont fournis par la ville de Besançon, puis achat de 7 ordinateurs, d'un vidéo-projecteur, d'une imprimante. Matériel acheté par le club.

Pour la formation, je commence les cours avec 6 élèves, accompagné par un ami, Ghislain Roux, trésorier du Tennis Club de Fontain qui était formateur au club informatique de Thise.

Aujourd'hui, nous sommes 3 animateurs bénévoles : Norbert Chaillet et Jean Pierre Diottin m'ont rejoints et nous dispensons 5 cours les lundis, mardis et jeudis.

Quelque 300 personnes ont été formées à l'initiation et perfectionnement de l'outil informatique et des cours à thèmes à la demande (excel, word, mail, photos...).

13 mars 2020 : Arrêt de toutes les activités du club pour cause de coronavirus et confinement.

La reprise a eu lieu le 23 septembre 2021 dans des conditions particulières...

En effet, la salle informatique trop exigüe ne permet plus de respecter les normes sanitaires pour la formation de 6 personnes.

Pour faire face à ce problème, le maire Jean Pierre Vagne propose de mettre la salle de convivialité de la mairie à la disposition du club les jeudis pour la journée : cours informatique le matin et activités du club l'après-midi.

Un grand Merci à Jean Pierre pour son soutien et sa proposition car l'avenir de l'atelier informatique était compromis...

Ce choix est idéal car la fibre étant installée à la mairie, nous pouvons ouvrir un *atelier numérique* où chaque participant peut connecter son ordinateur, sa tablette à Internet et ainsi apprendre plus facilement avec son propre matériel et s'entraîner chez lui comme aux cours.

Le numérique s'adresse aussi aux seniors...

Nous reprenons donc nos formations, l'atelier numérique a tout de suite été un succès. Les élèves sont heureux de travailler dans une ambiance conviviale, à leur rythme.

Nouveau : Les démarches en ligne...

Aujourd'hui, les services de l'état et de nos collectivités territoriales proposent des démarches administratives à réaliser directement en ligne mais il existe une fracture numérique (exclusion numérique) envers certaines personnes dont les seniors, c'est pourquoi nous proposons une initiation au numérique afin de savoir naviguer sur Internet et découvrir l'ensemble des services publics, comment se connecter, créer son espace particulier, remplir les formulaires ou traiter directement avec les services et ainsi être autonomes pour faire les démarches sans se déplacer.

Michel Faivre



FONTAIN et ses chênes

Le mardi 14 septembre après-midi la municipalité était conviée à une réunion d'information qui s'est prolongée sur le terrain par une visite du dispositif expérimental installé en bordure du Bois de la Tope par le centre de recherche **Helmholtz-Zentrum de Halle**, situé en Allemagne près de Leipzig.

Sylvie Hermann, la directrice de ce programme de recherche sur la croissance juvénile des chênes pédonculés, avait souhaité cette rencontre avec son équipe de chercheurs au moment de passer la main, retraite oblige, à celle qui lui succèdera : Marie Lara Bouffaut.

Sylvie Hermann voulait remercier la commune de Fontain d'avoir mis à disposition son terrain en 2014, et accepté en 2019 l'implantation d'une clôture de protection ; elle voulait aussi présenter les chercheurs qui prendront sa suite pour le suivi scientifique des deux dispositifs implantés sur les propriétés communales.

En 1979, nous avons découvert par hasard que les chênes du Bois de la Tope étaient dans une forte proportion des « chênes paradoxaux » dont la structure interne du bois très particulière permettait de produire des bois tendres en configuration de forte croissance et faible durée de culture.

Et nous venons de découvrir que des descendants des sujets prélevés à l'époque par l'INRA ont été conservés. De là est née l'idée de constituer à Fontain un conservatoire de ces chênes paradoxaux dans leur forêt d'origine. Nous en reparlerons.



Xavier LACROIX



Les sentiers de randonnées

Inscription de 2 sentiers de randonnées au PDIPR (Plan départemental des itinéraires de randonnées) :

Le sentier des Grands Prés et la Grande Boucle de Fontain.

Pour en savoir plus, toutes les informations sur le site et l'application téléphone « Grandes Heures Nature ».

The screenshots show the following details:

- Home Screen:** Features icons for running, cycling, walking, boating, climbing, visiting, and services. It also shows a "festival outdoor GRANDES HEURES NATURE" banner.
- Trail List Screen:** Shows the "SENTIER DU FORT ET DES BATTERIES" (6.6km, 170m, PARCOURS OUVERT). Below it are the "SENTIER DES GRANDS PRÉS" (9.5km, 290m, PARCOURS OUVERT), "GRANDE BOUCLE DE FONTAIN" (9.9km, 230m, PARCOURS OUVERT), "SENTIER NOTRE DAME DU MONT" (5.4km, 180m, PARCOURS OUVERT), and "SENTIER DES BUIS" (6.3km, 190m, PARCOURS OUVERT).
- Detail Screen for SENTIER DES GRANDS PRÉS:** Shows a profile view of the trail, distance (9.5 km), elevation (290 m), and time (2h30 - 3h). It includes icons for bus, family, discovery, sport, and Via Francigena. It also shows a "Niveau difficile" (difficult level) badge.
- Detail Screen for GRANDE BOUCLE DE FONTAIN:** Shows a profile view of the trail, distance (9.9 km), elevation (230 m), and time (2h30 - 3h). It includes icons for bus, family, discovery, sport, and Via Francigena. It also shows a "Niveau difficile" (difficult level) badge.

DU NOUVEAU A FONTAIN



FIRST DAYS -
« Premiers jours de
bonheur à partager... »



Après plusieurs années de réflexion c'est en octobre 2019 que Léa Bonnefoy lance son entreprise et ouvre le site internet « First Days ».

Pourquoi « First Days » ? Léa recherche un nom en adéquation avec son ressenti sur la naissance, le partage, l'amour, les rencontres

Léa travaille essentiellement le bois et le tissu. Toutes les créations de Léa sont réalisées sur mesure, fabriquées et peintes à la main avec soin pour des cadeaux uniques.

Tous les produits, d'excellentes qualités, sont choisis dans une démarche écoresponsable et éthique. La satisfaction de ses clients est la priorité de Léa.

First Days propose 2 grandes catégories de créations :

Les créations en bois autour du prénom ! Elles sont 100% personnalisables et fabriquées dans des panneaux de bois 100% peuplier certifié par le label environnemental FSC. On trouve principalement les prénoms déclinés sous plusieurs styles : la princesse avec une étoile, l'explorateur avec un avion, la couronne, les inséparables ou encore le cake topper ...

Les coffrets de naissance : avec 2 bavoirs XL (Les tissus sont 100% en coton et sont certifiés Oeko-Tex), 1 snood, 1 anneau de dentition en hêtre franc-comtois non traité, non verni et certifié PEFC et un prénom en bois à personnaliser.

Le produit phare de fin d'année sera la boule de Noël en bois avec le prénom personnalisé.

Léa souhaite offrir à tous les habitants de Fontain un code promo « FONTAIN10 » de 10% jusqu'au 31/03/2022.

Pour retrouver toutes les créations de Léa rendez-vous sur son **site internet** :
www.firstdays.fr

Mais également sur les réseaux sociaux:

Instagram : @firstdays.fr

Facebook : First Days





Zoom sur les acteurs économiques

Elodie et Romain TOITOT



Dans chaque gazette, un zoom est réalisé sur deux acteurs économiques. Pour cette gazette, nous avons sélectionné Elodie et Romain TOITOT.

Elodie a créé son entreprise nommée LAG Services à domicile en avril 2017.

Pourquoi cette envie de monter une entreprise ?

Il y avait un besoin au niveau rural et Elodie travaillait dans un EHPAD auparavant et a toujours apprécié de travailler avec les personnes âgées. Cette activité lui permet de concilier vie personnelle et vie professionnelle. La demande se confirme après toutes ces années.

Quelles activités sont réalisées au sein de l'entreprise ?

L'aide à la personne est la principale activité de l'entreprise (entretien du domicile, aide au repas, accompagnement, aide aux démarches administratives, courses, etc.). 80% des contrats concernent l'entretien du domicile.

Quel public fait appel à vous? Quelle est votre publicité ?

75 % des clients sont des particuliers et 25 % des entreprises. La demande concerne tous les âges donc pas seulement les personnes âgées. La publicité principale est le bouche à oreille et distribution d'une carte de visite.

Quelle est la zone d'activité ?

La Vèze, Fontain, Montrond, Epeugney, Tarcenay, Pugey, Arguel

Combien êtes-vous à travailler dans l'entreprise ?

Elodie y travaille avec une employée. Elodie rencontre les personnes la première fois pour capter les besoins et y répondre.

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne ayant besoin de recours d'aide à la personne. La personne peut bénéficier d'un crédit d'impôt à hauteur de 50% du montant et éventuellement cumulable avec l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

Romain TOITOT :

Quelle est ton activité ?

Romain s'est installé agriculteur en 2010. Depuis 2011, la ferme est certifiée AB (Agriculture Biologique).

Quels sont tes objectifs d'entreprise ?

- Se développer à taille humaine et garder la tête sur les épaules,
- Faire son métier le plus correctement possible tout en suivant ses convictions,
- Faire vivre l'entreprise familiale.

Pour quelles raisons la certification en AB ?

L'agriculture biologique est une conviction et un état d'esprit : Produire oui, mais en étant le plus autonome possible en intrants, en maîtrisant les coûts.

Romain est attaché au respect du rythme naturel des animaux ainsi qu'à leur bien-être.

La rusticité des animaux (Montbéliarde, Simmental) est recherchée également.

Il a trente vaches en moyenne. Les achats de matériel sont adaptés à l'utilisation pour éviter la surconsommation sans négliger le temps à y passer et l'approche économique.

Vous êtes producteurs de céréales mais lesquelles ?

Du mœteil (triticale/pois ou seigle/pois) est produit et consommé par les animaux.

De l'épeautre est cultivé pour la commercialisation en direct auprès d'une minoterie. Il recherche des variétés rustiques.

Quel est ton ressenti concernant le réchauffement climatique ?

Le changement climatique marque des périodes plus longues (soit pluvieuses, soit sèches) ; il est donc plus difficile pour la nature de s'adapter mais les années de sécheresse sont plus difficiles financièrement.

Que pensez-vous des déchets dans les champs ?

Cela dépend des secteurs. Durant une matinée nous avons ramassé les poubelles au bord des champs à la Chapelle des Buis et à Montrond-Le-Château. L'incivilité de certaines personnes envers le respect du foncier et du paysage est dommageable et présente un danger pour les animaux.

Notre commune dispose de nombreux circuits de randonnée et de beaux points de vue. La préservation du paysage nous concerne tous : les randonneurs, les animaux, les exploitations agricoles, les chasseurs.



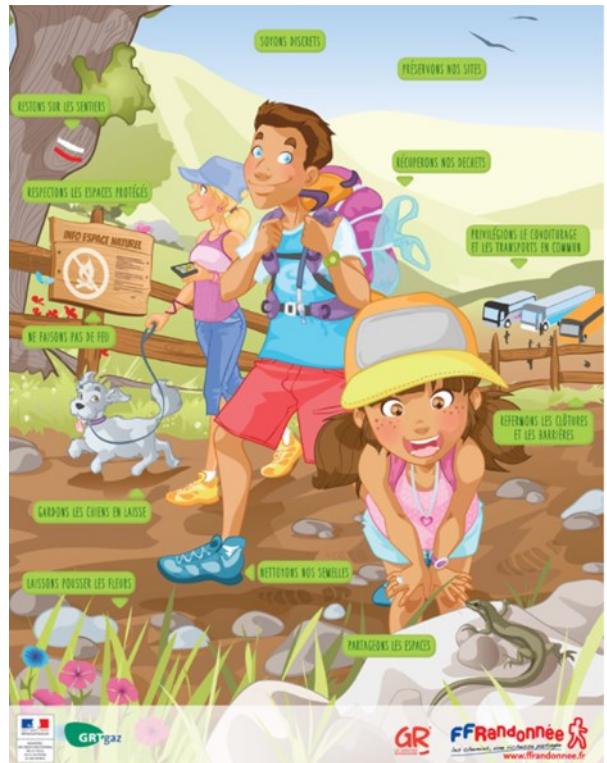
« Des déchets, laissés sur place, peuvent être ingérés par les animaux, les blesser voire être mortels ».

« Sur les chemins, nous sommes, très souvent, sur des terres agricoles. Pensez à fermer les clôtures et barrières après votre passage car les animaux peuvent provoquer des accidents ».

Les déchets = Pollution et dégradation lentes de notre cadre de vie.

A proximité de nos routes les mêmes règles s'appliquent.

Chacun doit respecter la charte du promeneur en photo ci-dessous:



Le saviez-vous ?

Un mouchoir pollue plus de 3 mois ; une canette ou bouteille plastique pollue plus de 100 à 500 ans ; un mégot de 1 à 5 ans.



« Une canette peut couper tous les organes et provoquer des hémorragies ».



Etat Civil

LES NAISSANCES:

Arthur BEREAU, rue Combe
Bourgogne, le 7 juin 2021

Elyne GENTIT, route de Levier,
le 16 août 2021

LES DECES:

Pierre TOITOT, Ruroie

Le 1er juin 2021 à l'âge de 87 ans

Christian MOREUILLE, rue Prays,

Le 18 août 2021 à l'âge de 75 ans

Eliane MAIRE épouse LIME, chemin sur Roche,

Le 5 septembre 2021 à l'âge de 86 ans

Recensement citoyen, JDC et Service national

Chaque Français dès 16 ans doit faire le **recensement citoyen obligatoire** pour ensuite participer à la **journée défense et citoyenneté (JDC)**. S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

Vous devez présenter à l'appui de votre demande :

- Le livret de famille de vos parents.
- Votre carte d'identité ou tout autre document prouvant votre nationalité française.
- Une attestation de recensement vous sera délivrée à l'issue de cette démarche.

Vous serez ensuite convoqué à une journée défense et citoyenneté (JAPD) : Journée d'Appel de Préparation à la défense), à la suite de laquelle vous sera remis un Certificat de participation.



Comment faire refaire sa carte d'identité ou son passeport ?

Les demandes sont traitées dans l'une des communes équipées du dispositif et uniquement sur rendez-vous :

Besançon : 03 81 61 52 55 - Saint-Vit : 03 81 87 40 40

Ecole-Valentin : 03 81 53 70 56 - Saône : 03 81 55 71 31

Marchaux-Chaudefontaine : 03 81 57 91 32 / 06 44 20 28 29

Quingey : 03 81 63 63 25 - Ornans : 03 81 62 40 30



En amont de votre rendez-vous, il vous faudra préparer votre dossier. Pour vous aider, vous pouvez visiter le site de GBM : <https://www.grandbesancon.fr/demarche-administrative/carte-nationale-d-identite-et-passeport/>

Attention :

La mairie de Fontain ne traite pas les demandes de cartes d'identité ou passeports.

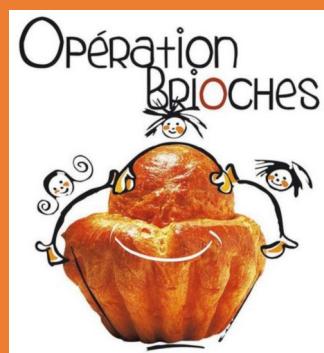
Pour l'opération brioches qui aura lieu en avril 2022

Nous **recherchons des bénévoles** pour le bon déroulement et la continuité de cette opération.

Pour tout renseignement ou inscription:

Par mail jean-pierre.diottin@wanadoo.fr

Ou par téléphone : 03.81.57.29.08



Informations diverses



Permanences de la mairie à Fontain :

Ouverture le lundi (13h30-16h30), le mercredi matin (9h30-12h), le vendredi (14h-16h30). Des modifications peuvent être apportées suivant les congés. Vous pouvez nous joindre par téléphone au **03.81.57.29.65**.

La permanence de Monsieur le Maire se fait sur rendez-vous.

Nous vous rappelons que les appareils à moteurs thermiques ou électriques ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : du lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h30-19h30, les samedis : 9h-12h / 15h-19h30, les dimanches et jours fériés : 10h-12h. Et qu'il vous appartient de tailler vos haies et de couper les herbes en bordure de propriété.



Horaires de la déchetterie de Saône : du lundi au samedi de 8h30-12h20/ 13h30-16h50

Attention les déchetteries sont fermées au public les jours fériés officiels.

Merci à vous de bien vouloir indiquer vos noms et numéro sur les boîtes aux lettres afin de faciliter le travail du facteur et des pompiers.



* Interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts.

Attention, en cas de non respect du Règlement Sanitaire Départemental, une contravention de 450 € peut être appliquée pour un particulier



Pneus "hiver" obligatoires dès le 1er novembre

Les nouvelles obligations d'équipements concerteront les véhicules légers et utilitaires, les camping-cars, les poids-lourds et les autocars circulant dans les zones établies par les préfets.

Avec cette nouvelle disposition, les véhicules légers, utilitaires et les camping-cars devront soit détenir des dispositifs antidérapants amovibles (chaînes à neige métalliques ou textiles) permettant d'équiper au moins deux roues motrices, soit être équipés de quatre pneus hiver.





Inscriptions sur les listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électoralles peuvent être déposées tout au long de l'année. Afin de valoir pour un scrutin général ou partiel, la demande d'inscription doit être déposée **au plus tard le sixième vendredi précédent le premier tour de celui-ci.**

Elections présidentielles des 10 et 24 avril 2022

Inscriptions sur les listes électoralles avant le 4 mars 2022.



Newsletter

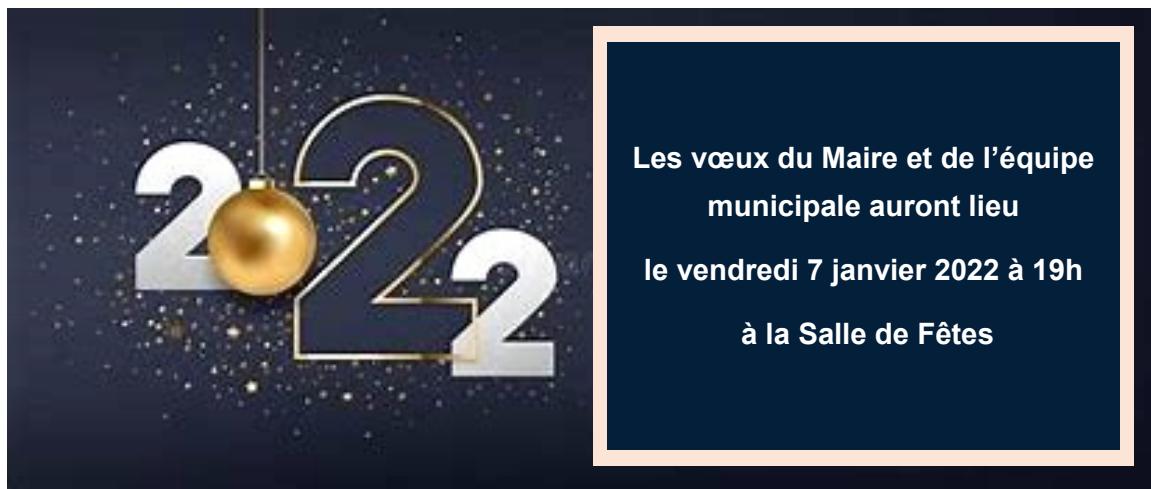
Votre commune reste proche de vous avec son site internet, régulièrement mis à jour, et l'envoi d'une newsletter en cas d'informations importantes.
Pour ne pas manquer cette lettre d'information, vous pouvez vous inscrire directement depuis le site de la commune www.fontain.fr.

Je déménage



Arrivée et départ de la commune

Vous arrivez sur la commune, ou vous quittez la commune, merci de prévenir le secrétariat de la mairie.



Fêtes de fin d'année : fermeture de la mairie

La mairie sera fermée du 24 décembre au 2 janvier inclus.